



PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB 2008/2014

1 - NOS OBJECTIFS

Le projet de développement du club repose sur la valorisation de la diversité des pratiques sportives et de la diversité des activités autour de l'escalade.

Il a pour objet principal de positionner le club comme une référence nationale et internationale de l'escalade.

1.1.- Association

1. Pérenniser l'association par

- une restructuration permettant une implication plus forte des adhérents,
- par une politique de formation de l'encadrement
- par un renforcement de la cohésion interne autour de moments conviviaux transversaux

2. Développer fortement notre participation à la vie sociale locale par la participation aux activités scolaires, la participation aux événements locaux (Festival des métiers de la Montagne, inauguration du Phare, Journée de l'Étudiant...)

3. Développer la promotion de l'activité par :

- l'action auprès des sportifs adaptés ;
- l'action auprès des scolaires ;
- l'organisation de manifestations sportives régionales et nationales,
- l'organisation de compétitions internationales

4. Développer fortement l'image et le rayonnement du club et des partenaires par les vecteurs de :

- l'excellence sportive,
- la pluralité d'activités outdoor et indoor
- positionner les adhérents comme ambassadeur de l'escalade, du club Chambéry Escalade et des activités touristiques verticales estivales des Pays de Savoie

1.2.- Escalade loisir

- 1. Restructurer et développer l'activité escalade loisir**
- 2. Structurer et développer la pratique sport adapté**
- 3. Promouvoir l'activité en falaise sportive et aventure et notamment grande voie**
- 4. Participer activement à la création de sites naturels nouveaux**
- 5. Pérenniser les sorties weekend et stages vacances en site naturel et salle**
- 6. Promouvoir et organiser les passeports FFME**

1.3.- Ecole d'escalade

- 1. Structurer et développer l'école d'escalade quantitativement et qualitativement**
- 2. Développer l'encadrement de découverte escalade auprès des scolaires pour promotion et détection**
- 3. Assurer une cohérence de la qualité des interventions par un encadrement global des formateurs et en privilégiant les BEES**
- 4. Assurer un accueil de qualité des plus jeunes**
- 5. Promouvoir et organiser les passeports FFME**

1.4.- Compétition

- 1. Pérenniser et développer le groupe compétition**
- 2. Promouvoir un groupe féminin par une dynamique spécifique (entraînements spécifiques, interventions régulières de compétitrices de hauts niveaux...)**
- 3. Assurer un accompagnement spécifique de l'intégration des plus jeunes en provenance de l'école d'escalade**
- 4. Promouvoir et organiser les passeports FFME pour les plus jeunes**
- 5. Organiser une coupe de France dans les deux ans**
- 6. Organiser une compétition internationale dans les 6 ans**

7. Obtenir les résultats suivants :

	Délai 2 ans	Délai 6 ans
Résultats individuels	8 podiums championnat de France 10 podiums classement national 2 podiums coupe du monde	10 podiums championnat de France 12 podiums classement national 3 podiums coupe du monde
Résultats collectifs	40 athlètes sélectionnés Championnats de France 1 ^{er} club classement masculin et mixte	50 athlètes sélectionnés Championnats de France 1 ^{er} club classement masculin, féminin et mixte

2 - LES MOYENS**2.1.- Fonctionnement associatif**

Sous les orientations du conseil d'administration composé de 18 élus, le club de Chambéry Escalade se restructure en 3 pôles sportifs et un pôle fonctionnement associatif.

Le pôle fonctionnement associatif est dirigé par le président assisté de deux vices présidents, une trésorière, une secrétaire, trois chargées de missions et deux groupes de travail :

- + Président - Lucas Meignan (Guide)
- + Vice président relation FFME - Patrick Chèze
- + Vice président communication externe et partenariat - Olivier Malègue
- + Trésorière - Christine Bouyoud assistée d'une comptable externe
- + Secrétaire - Florence Bault
- + Chargée de mission auprès du président - Françoise Ducoeur
- + Chargées de mission communication et relations internes - Nathalie Raffenot et Laurence Vincent
- + Un groupe de travail transversal avec pour objet la création d'une salle d'escalade.
- + Un groupe de travail transversal avec pour objet le développement du partenariat.

Chacun des 3 pôles sportifs est dirigé et représenté par un duo comprenant un élu et un référant professionnel salarié du club :

- + Pôle loisir - Norbert Cabrol (Vice président) / David Laurent (BEES), avec une organisation spécifique autour du sport adapté

- ✚ Pôle Ecole d'escalade - Guy Josseron (Vice président) / Tanguy Sylvain (BEES)
- ✚ Pôle Compétition - François Deflaugergues (Vice président) / Philippe Collard (BEES)

2.2.- Salle et SAE

Les SAE (structures publiques et privées) à disposition du club sont inadaptées aux besoins actuels et à fortiori aux besoins futurs.

Un projet de grande salle d'escalade a fait l'objet de discussions avec les élus qui ont donné un avis favorable.

Le schéma d'équipement actuellement à l'étude s'appuie sur trois types d'équipements :

1. Plusieurs SAE existantes sur tout le territoire et bien adaptées aux besoins d'école d'escalade à proximité des quartiers et des établissements scolaires ;
2. Une grande salle d'escalade (projet) avec vocation entraînement et compétitions de moyenne importance, regroupant :
 - les bureaux de l'association
 - un hall d'accueil et de rencontres
 - des vestiaires
 - une salle musculation et assouplissement
 - une grande salle de pan
 - une très grande salle du mur permettant d'accueillir simultanément plusieurs types d'usagers (différents niveaux d'entraînement et de pratiques)
 - la possibilité modulaire d'accueil de public
3. L'utilisation de la grande salle "Le Phare" (inaugurée fin janvier 2009) pour organisation de compétitions et événements sportifs importants sur SAE amovible.

A ce stade, différents montages juridiques publiques, privés et mixtes sont étudiés, relativement aux investissements et gestion de la grande salle d'escalade.

2.3.- Les moyens financier

L'accroissement des moyens financiers nécessités par ce projet de développement seront obtenus par :

- Le développement d'un réseau de partenaires privés locaux et nationaux
- La recherche de subventions auprès des partenaires publics
- L'accroissement du nombre de licenciés

- L'optimisation des moyens actuellement existants (moyens humains salariés et matériels) ;
- La fourniture de prestations auprès de publics scolaires et éventuellement individuels.